

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Météo

P2. Colza

A RETENIR

- Ressortir les cuvettes jaunes si ce n'est pas déjà fait.
- Début des captures du charançon de la tige du colza, principalement dans l'Yonne et en Côte d'Or. Vol non généralisé.
- La moitié des colzas sont au stade C2 (entre-nœuds visibles).
- Quelques parcelles du réseau souffrent des excès d'eau (pourrissement des pivots). La perte de pieds sera susceptible d'entraîner des retournements dans certaines situations.

Météo

Prévision à 7 jours :



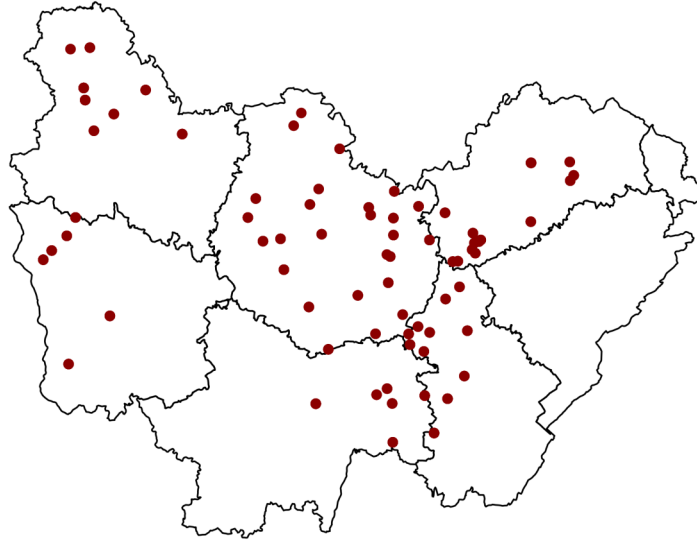
(Source : Météo France, ville de Dijon, 07/02/24 à 8h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



COLZA

RESEAU 2023-2024

Pour ce premier BSV colza de 2024, les observations ont été réalisées sur 69 parcelles du réseau.

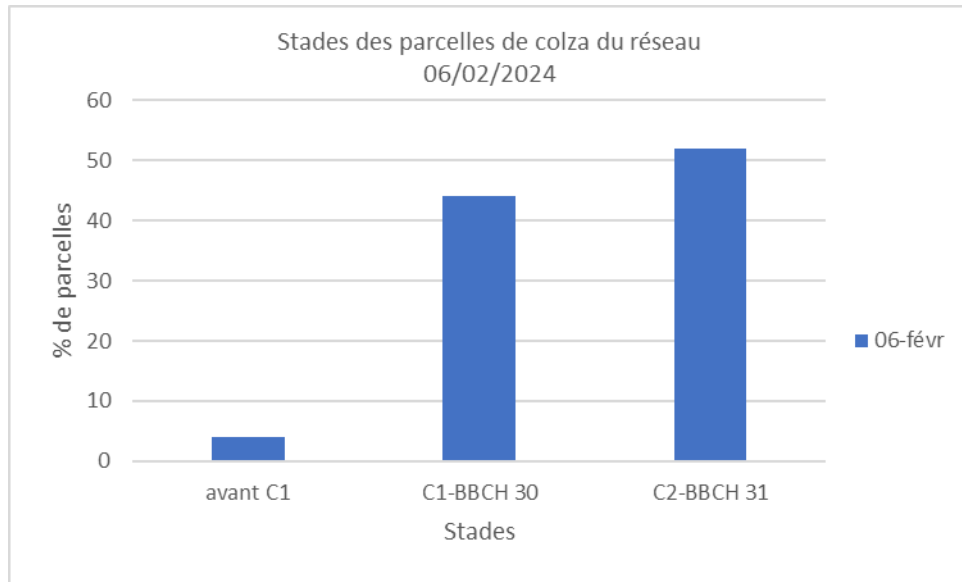


Localisation des parcelles observées du 30 janvier au 06 février 2024

Stades des colzas

L'élévation des températures observée après l'épisode de froid de la mi-janvier a permis aux colzas d'amorcer leur reprise de végétation.

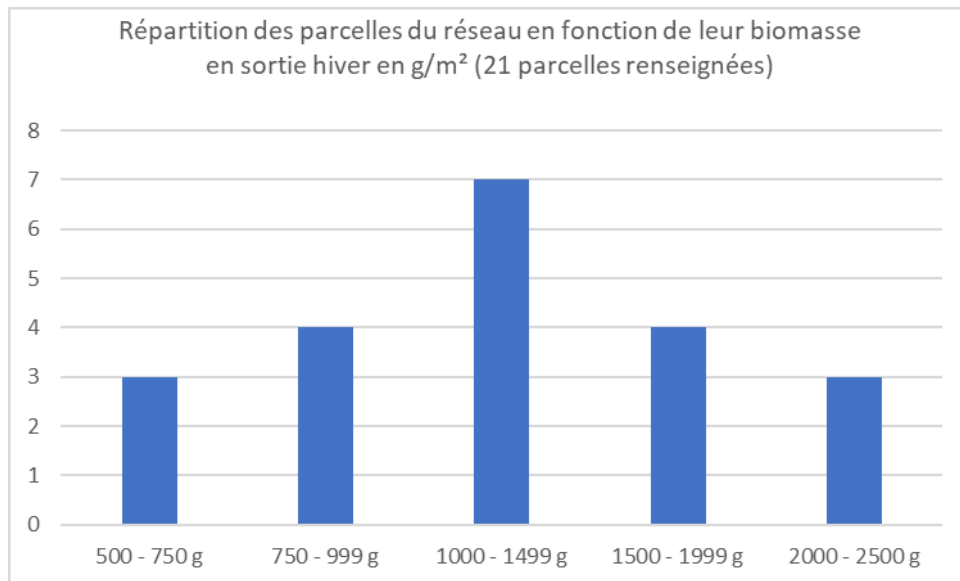
En effet, les températures avoisinant 11-12°C l'après-midi ces derniers jours sont des conditions assez poussantes pour les colzas. 50% des parcelles ont atteint le stade C2 qui correspond à l'apparition de la tige : les entre-nœuds sont visibles et on voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.



Impact des excès d'eau sur des pieds de colza : rougissement et dépérissement de pieds, pourrissement de pivot (photos de Victoire Lefèvre (Terres Inovia))

Biomasses vertes aériennes

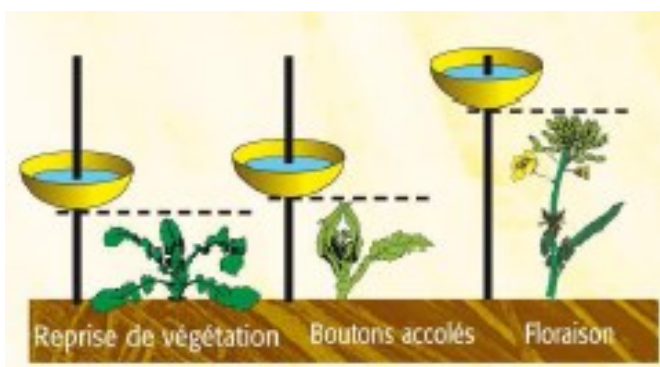
Des mesures de biomasse verte aérienne ont été réalisées dans 21 parcelles du réseau en sortie hiver. Les biomasses sont très variables en reprise de végétation, ce qui influencera le niveau de fertilisation azotée.



Mise en place des cuvettes

Pour observer les arrivées d'insectes au retour des conditions favorables, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, **remettez vos cuvettes jaunes**.

Les pièges sur végétation doivent être remis en place dans les parcelles de colza pour être en mesure de capturer le moment venu les premiers charançons qui se porteront sur les cultures.



- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente.
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple).
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine.

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé, à la faveur des températures douces observées depuis plusieurs jours. Et c'est bien le cas dans certains secteurs, où l'on observe les premières captures en cuvette.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. Le vol débute dès 9°C et se généralise à 12°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.



Charançon de la tige du chou
(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)
Extrémités des pattes rousses

Photo Terres Inovia



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)
Extrémités des pattes noires

Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible. Mais les larves observées dans la tige courant mai interroge sur sa réelle nuisibilité.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.



Photo Terres Inovia

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

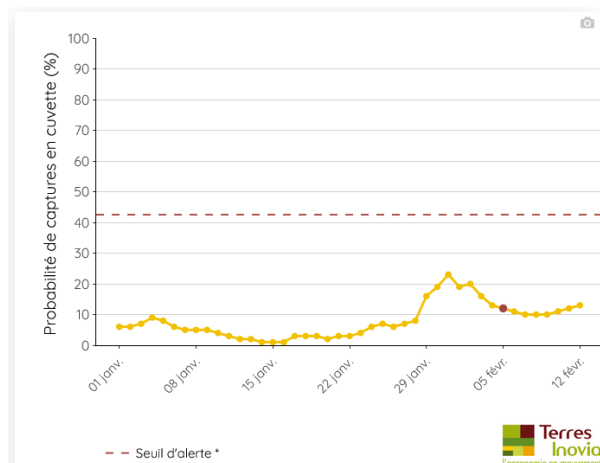
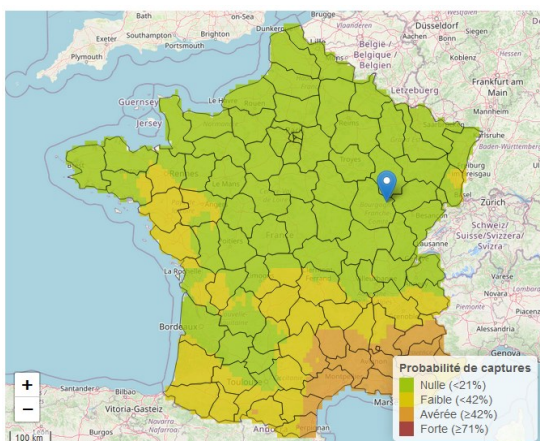
Le risque est maximal 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige, c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Terres Inovia a développé un nouvel outil d'aide à la décision : <https://www.terresinovia.fr/-/outil-prediction-des-vols-de-ravageurs>.

Il s'agit d'un outil de prévision des vols notamment de charançons de la tige.

Ci-dessous une capture d'écran de l'OAD.

La carte (à gauche ci-dessous) montre une probabilité assez faible de capture du charançon de la tige de colza pour le moment. Sur le graphique à droite ci-dessous (poste de Dijon), on voit que le risque de capturer le charançon de la tige du colza ne dépasse pas les 15%.



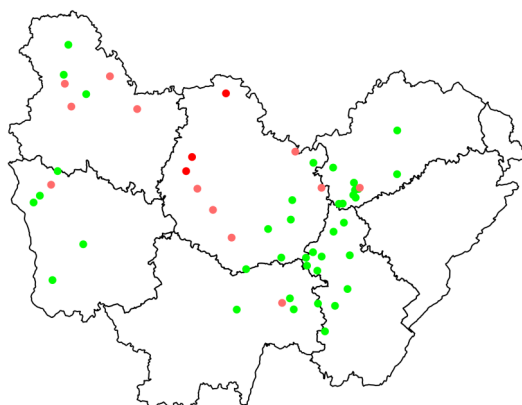
Observations :

15 cuvettes sur les 55 relevées dénombrent du charançon de la tige du colza. Ces premières captures sont un peu plus nombreuses au nord-ouest de la région, dans les départements de l'Yonne et de la Côte d'Or. Seule une parcelle a piégé des charançons de la tige du colza dans chacun des départements suivants : Nièvre, Saône-et-Loire et Haute-Saône. Aucune capture dans le département du Jura.

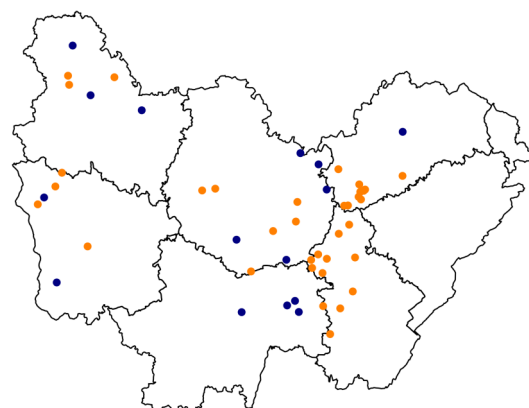
Commune	Nombre de ch. tige du colza capturés
AILLANT-SUR-THOLON (89)	4
CEZY (89)	3
SERRIGNY (89)	1
VENIZY (89)	2
MILLERY (21)	9
MONTIGNY-MONTFORT (21)	7
BRAUX (21)	4
BELLENOT-SOUS-POUILLY (21)	1
SELONGEY (21)	1
JANCIGNY (21)	1
BRION-SUR-OURCE (21)	17
BLIGNY-SUR-OUICHE (21)	4
CIEZ (58)	1
LESSARD-EN-BRESSE (71)	2
CHOYE (70)	1

Dans le même temps, 35 cuvettes sur 49 relèvent la présence de charançons de la tige du chou. Les captures vont de 1 à 87 individus avec une moyenne à 10.7 charançons.

**Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du colza (à gauche)
et du chou (à droite) du 30/01/24 au 06/02/24**



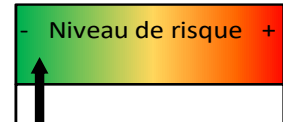
Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 1] ● [2 - 5] ● [6 - 17]



Piege : Nb de charançons tige du chou : ● [0 - 0] ● [1 - 87]

Analyse du risque :

Absence de capture ou vol non généralisé du charançon de la tige du colza quel que soit le stade du colza : risque faible. Surveiller l'évolution des captures.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.